

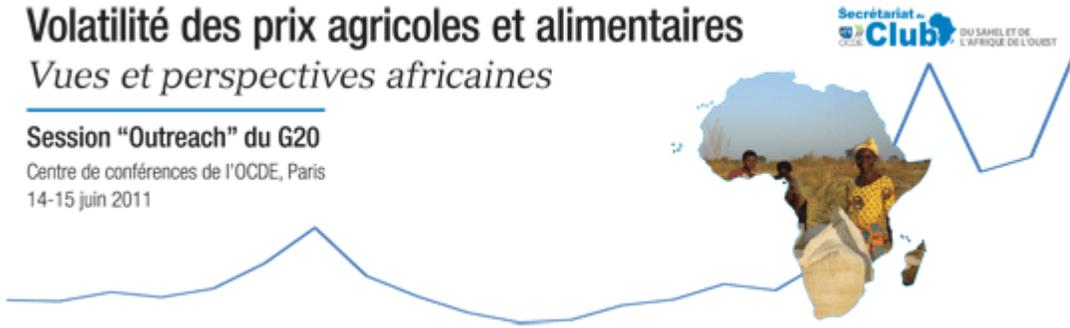
Volatilité des prix agricoles et alimentaires

Vues et perspectives africaines

Session "Outreach" du G20

Centre de conférences de l'OCDE, Paris
14-15 juin 2011

Secrétariat
Club
DU SAHEL ET DE
L'AFRIQUE DE L'OUEST



Conférence organisée par le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest
en collaboration avec la Direction de l'Agriculture et des Echanges
et le Pôle de développement de l'OCDE.

DISCOURS

par Olivier Chastel, Ministre de la Coopération au développement,
chargé des Affaires européennes du Royaume de Belgique

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs en vos titres et qualités,

Permettez-moi tout d'abord de vous exprimer mes remerciements pour l'honneur que vous me témoignez en m'invitant à l'ouverture de cette conférence.

Je souhaiterais, aussi, vous féliciter, Monsieur le Président, pour la dynamique que vous insufflez au sein du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

La qualité de vos travaux se remarque une fois de plus par la pertinence du choix de la thématique qui sera abordée durant ces 2 jours, tant la volatilité des prix alimentaires et agricoles est un sujet particulièrement important, un sujet d'actualité qui aggrave la pauvreté, la sous-alimentation et l'instabilité et qui requière une réaction internationale concertée.

Je suis convaincu que nos discussions de ce jour seront riches en enseignements tant le panel de participants est de qualité et d'horizons variés.

Afin d'entrer plus particulièrement dans le vif du sujet, permettez-moi tout d'abord d'établir un constat.

Pour la deuxième fois en trois ans, les prix internationaux des produits alimentaires ont à nouveau augmenté en flèche, laissant craindre une crise des prix alimentaires similaire à celle de 2008 avec les conséquences que l'on sait sur les populations les plus pauvres.

Selon les dernières estimations, depuis juin 2010, le « Compteur de la faim et de l'extrême pauvreté » affiche 44 millions de personnes supplémentaires. Ces nouveaux pauvres s'ajoutent aux 1.2 milliard de personnes qui vivent avec moins de 1.25 dollar par jour.

Comme le soulignait *Robert B. Zoellick, Président du Groupe de la Banque mondiale*, « *le risque d'une flambée des prix alimentaires constitue pour la plupart des pays en développement la pire des difficultés auxquelles ils sont confrontés. Lorsque les prix des aliments de base s'envolent, ce sont les pays et les populations pauvres qui en pâtissent le plus.* »,

En ce qui concerne plus particulièrement l'Afrique de l'Ouest, la région a connu une campagne agricole 2010-2011 marquée par une hausse de la production céréalière évaluée à 16 % par rapport à 2010.

Malgré ces bonnes nouvelles pour l'agriculture et l'élevage, la situation alimentaire reste fragile et inquiétante pour les populations vulnérables dans plusieurs régions. J'en veux pour exemples, notamment, les taux de malnutrition aiguë globale qui dépassent les seuils d'urgence au Niger et au Tchad ou encore le seuil d'alerte inquiétant au Burkina Faso.

Les principales catégories vulnérables restent les populations urbaines pauvres, les populations pastorales touchées par la crise de 2010, les réfugiés fuyant les crises en Côte d'Ivoire et en Libye, sans oublier les femmes des villes et des campagnes, victimes d'inégalités hommes femmes et qui pourtant représente en moyenne, 43 % de la main d'œuvre agricole dans les pays en développement

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le défi agricole mondial que la Communauté internationale doit relever est à la fois un défi alimentaire mais aussi un défi économique et ce sont les conséquences conjuguées de l'extrême volatilité des prix alimentaires et le changement climatique qui constituent et constitueront encore dans l'avenir les principales menaces pour une sécurité alimentaire globale.

Cette volatilité insupportable des prix agricoles mondiaux est encore aggravée par des comportements spéculatifs inacceptables et risque d'engendrer une spirale inflationniste des prix alimentaires, une insécurité alimentaire croissante et des désordres sociaux importants.

Les matières premières agricoles sont en effet devenues objet de financiarisation. Sur les marchés financiers, il s'échange sur papier, 15 fois la production mondiale de blé et de maïs et 85 % de ces transactions sont détenues par des acteurs purement financiers dont l'activité n'a pas de lien réel avec l'agriculture.

De plus, les terres agricoles elles-mêmes, facteur essentiel de production, sont devenues objet de spéculation et les achats massifs de terres agricoles privent particulièrement l'Afrique du développement autonome de son agriculture.

Sans préjuger des résultats de ces assises, ni sans vouloir anticiper les conclusions des futurs fora internationaux en la matière, un consensus général devra être trouvé sur une réponse globale cohérente et priorisée pour garantir la sécurité alimentaire mondiale.

A court terme, la première des priorités est de prendre les mesures politiques nécessaires pour protéger les populations les plus vulnérables en promouvant leur protection sociale au travers de filets sociaux participatifs, en accélérant la reconstitution des stocks de sécurité alimentaire.

A moyen et à plus long terme, il nous appartiendra de trouver les voies et moyens de réinvestir dans une agriculture durable, familiale et adaptée aux changements climatiques ainsi qu' à leurs aléas.

Ces priorités devront être associées à la lutte contre la spéculation sur les denrées alimentaires mais aussi à une meilleure coordination à l'intérieur et entre toutes les organisations en charge de la sécurité alimentaire.

Mesdames, Messieurs,

Si, la Communauté internationale s'est prononcée en faveur d'une meilleure gouvernance mondiale en matière de sécurité alimentaire suite à la crise de 2008 et a prôné une meilleure coordination internationale dans ce dossier, il nous faut bien faire le constat que des résultats concrets et des décisions opérationnelles doivent encore faire leurs preuves.

Dire que rien n'a été fait serait cependant abusif :

Tout d'abord, suite à sa réforme de 2009, le Comité de la Sécurité Alimentaire mondiale (CSA) dont la Belgique assure actuellement la vice-présidence, a l'ambition légitime de devenir la principale plateforme des Nations Unies en matière de la sécurité alimentaire, regroupant tous les pays et parties prenantes, à savoir aussi bien les représentants de la société civile, des organisations internationales que du secteur privé.

Si un consensus est né sur la nécessité de lutter contre la volatilité des prix alimentaires, il importe que les actions décidées soient basées sur une analyse des causes de cette volatilité, des conséquences pour les pays en développement et des diverses options politiques envisageables aux échelles internationales et nationales.

Nous devons donc nous réjouir que, tant le CSA que la Présidence française du G20 ont placé cette année la problématique de la volatilité des prix sur le marché agricole tout en haut de leur agenda et il me plaît de rappeler que le CSA a mandaté lors de sa session plénière d'octobre 2010, un Groupe d'Experts de Haut Niveau pour entreprendre une étude sur les causes et conséquences de l'instabilité des prix, ainsi que sur les politiques, mesures, outils et institutions qui peuvent, d'une manière cohérente et appropriée, contribuer à gérer les risques liés à une volatilité des prix excessive dans l'agriculture.

Sur base des résultats de cette étude que je viens d'évoquer et qui est attendue pour juillet 2011 le Comité de Sécurité Alimentaire devrait pouvoir prendre, lors de sa session d'octobre, des décisions opérationnelles afin d'envoyer un message clair au G20 avant la tenue de son Sommet à Cannes en novembre prochain.

Il s'agit là d'un rendez-vous unique, à ne pas rater pour asseoir la légitimité du CSA et sa capacité à produire des résultats concrets.

A ce stade et me référant à la présentation faite par la FAO lors de sa récente consultation annuelle en Belgique, nous pouvons entrevoir un consensus sur un minimum de quatre points :

1. Un accord sur l'amélioration de la transparence des marchés
2. Un accord sur des mécanismes de coordination en période de crise
3. Un accord sur la constitution de stocks d'urgence liés à l'établissement de filets de sécurité
4. Une déclaration de politique générale marquant la volonté des Etats de réinvestir durablement dans l'agriculture et un accord sur la réglementation des marchés à terme des denrées alimentaires.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Pour terminer mon intervention, je voudrais vous assurer que la Belgique, dans le cadre de son mandat au Comité de Sécurité Alimentaire, attachera une importance particulière à la mise en œuvre des priorités évoquées précédemment.

Vos travaux actuels retiendront à plus d'un titre l'attention des parties prenantes pour l'amélioration de la sécurité alimentaire dans le monde et il est d'ores et déjà important que vos conclusions et recommandations soient rapidement portées à l'attention de tous les décideurs.

Je vous remercie de votre attention.